

Le 6 juin 2016.

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25, rue de l'Église à Notre-Dame-de-Ham, lundi le 6 juin 2016, à 19h45, à laquelle sont présents :

Mesdames Johanne Allard, Lise Nolette, Nancy Delisle, conseillères  
Messieurs Pascal Paquette, Guy Hudon, Jean-Luc Lavigne, conseillers  
Formant quorum sous la présidence du maire, Madame France Mc Sween

Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Mme France Mc Sween ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté.

Les élus ayant tous reçu une copie des procès-verbaux du 2 et du 4 mai 2016, on en dispense la lecture et on passe à leur adoption.

Nous avons reçu :	taxes	27 406,74 \$	remb. fact.	80,45
	Internet	1 213,70	fonds conjonc.	40 225,00
	MADA sub.	3 937,50	permis	30,00
	Amende	150,00	photocopies	14,50

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense et le paiement des factures suivantes, à partir d'une liste préparée par la secrétaire :

Paies élus municipaux	2 <sup>e</sup> versement	6 052,28 \$
Ministère des Finances	1 <sup>er</sup> versement	11 101,00
Christiane Leblanc	hébergement congrès	415,00
Sidevic	établi meule garage	204,97
Réseau québ. Villes villages santé	cotisation annuelle	35,00
Buropro	papeterie	40,17
Centre biblio. prêt	cartes, étiquettes	40,24
J.U. Houle	tuyaux installation filets terrain jeux	156,45
Vic Mini Moteur	équip. divers entretien pelouses mun.	2 608,30
Fer et Métaux Bois-Francis	établi garage	466,94
Petite caisse	savon garage	8,33
Coop. Ham-Nord	boulons pancarte	60,67
....	peinture garage	62,33
Buropro	affiches théâtre (repayé)	80,45
Socan	licence, jeudis en chanson + St-Jean	68,99
Chem Action	matériel usine	282,84
Sani-Sécur GD	savon, caisse papier toilette + essuie tout	100,72
Buropro	encre photocopieur	48,45
NEBS	carte grand livre (200)	1 052,00
EnvironeX		203,51
Excavation Marquis Tardif	rép. équip.	97,73
Rogers		80,32
Signalisation Lévis	panneaux hommes au travail	133,89
Christiane Leblanc		1 810,12
Rec. Gén. Can.		989,36
Mario St-Cyr	all. dép.	300,00
Gilles Leblanc	c.c. mai	100,00
Copernic	adhésion 2016-2017	50,00
Postes Canada	100 timbres	97,73

Télébec	usine	95,32
Coop. Ham-Nord	terrain jeux	26,27
....	voirie	87,05
....	outil	23,26
....	c.c.	9,64
FQM	mise à jour codes	220,50
Fortin Sécurité Médic	matériel/trousses d'urgence	252,52
Sogetel	c.c.	69,83
....	garage	33,23
....	bureau	72,95
....	internet	413,91
Techni-Consultant	démarrage travaux voirie TECQ	1 123,88
Johanne Allard	poubelles terrain jeux + grotte, tapis	120,24
Geneviève Boutin	km Granby carrefour action famille	144,00
Pierre Gauthier	essence tondeuse	45,00
Hydro Québec	éclairage public	224,05
RC Novation	facturation et surveillance internet	465,65
Régie des Alcools	permis ouverture garage	44,00
Gesterra	transport juin	3 446,34
....	traitement des matières mai	1 961,24
Entrepôt produits bureau	encre photocopieur	225,35
FQM	congrès maire	827,82
Petite caisse	sacs poubelle c.c.	17,85
Postes Canada	circulaires	28,91
	Total	<u>36 726,60 \$</u>

Salaires des employés : 9 473,73 \$

BPR	surveillance garage	150,53
J.U. Houle	tuyaux borne sèche TECQ	11 798,24
....	valve borne sèche	561,52
....	géotextile (ponceaux)	523,16
Industries Atlantic	ponceaux TECQ	21 411,32
....	ponceaux régie	3 627,53

Dans la salle, nous avons la présence de jeunes qui voudraient avoir une piste de vélo, ils seraient prêts à participer pour la main d'œuvre, c'est une belle initiative, on regardera avec les chargées de projet si on peut avoir une subvention.

On parle de la situation du terrain vacant sur la rue Grenier, il ne devrait pas servir à entreposer des équipements du garage, on le fait en attendant que la cour soit prête. On veut se servir de ce terrain également pour les loisirs (feu de camp St-Jean). Le conseil est d'accord.

L'inspecteur de voirie nous parle de l'asphalte aux abords des ponts sur le programme de la TECQ : il a demandé des prix à 2 entrepreneurs, advenant un prix semblable, on est prêt à prendre le plus cher en considération de la compétence.

On ne mettra pas de calcium sur le rang 1 sud, plus haut que chez M. Leclerc.

Plancher de l'abri à sable : on attend que l'asphalte soit terminé dans la cour.

Suivi ménage dans la rivière Nicolet : communiqué de la MRC qu'on viendra voir cet été, au plus tard cet automne pour voir comment on pourrait retirer les sédiments.

#### **01-06-16 PROJET CONCERT-ACTION JEUNESSE**

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à

l'unanimité des conseillers présents d'appuyer le dépôt du projet **concert action jeunesse** déposé par la Maison des jeunes des Hauts-Reliefs au programme prévention jeunesse, afin de faire la promotion et la sensibilisation auprès des jeunes concernant le vandalisme, la consommation de drogue, les gestes pouvant mettre les jeunes en danger, etc.

Inspections des ponts : les recommandations du ministère ont été données à l'inspecteur de voirie.

#### **02-06-16      COMMANDE D'ABAT-POUSSIÈRE**

Suite à une demande de prix à deux fournisseurs, il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire la commande d'environ 50 000 litres d'abat-poussière liquide, chlorure de calcium 35%, chez Calclo, au prix de 0,2960\$/litre.

Scellement de fissures : remettre en juillet

#### **03-06-16      FQIS - (2016-2017) - CONSOLIDATION DE PROJETS LOCAUX ET RÉGIONAUX FINANCÉS DANS LE CADRE DES ALLIANCES POUR LA SOLIDARITÉ**

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Johanne Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le dépôt du projet FQIS – 2016-2017 – Municipalité de Notre-Dame-de-Ham, déposé au programme de Consolidation de projets locaux et régionaux financés dans le cadre des Alliances pour la solidarité. Une somme de 38 000 \$ est demandée à ce programme. La municipalité s'engage à payer sa part des coûts au projet soit un montant de 5 000 \$. Mme Christiane Leblanc, directrice générale et secrétaire trésorière, est la personne autorisée à signer en son nom tous les documents relatifs à cette demande.

Remerciement de l'association des chefs pompiers, pour les ressources supplémentaires durant la gestion de crise en Alberta.

#### **04-06-16      ENTRETIEN PELOUSE TERRAINS MUNICIPAUX**

Il est proposé par Mme Nancy Delisle, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à la majorité des conseillers présents d'engager Pierre Gauthier pour faire l'entretien des pelouses sur les terrains municipaux, à 12,50 \$ de l'heure.

On aura la visite d'Urgence Bois-Francs, le 27 juin, à 14h45, au bureau municipal.

#### **05-06-16      MANDAT À LA MRC ARTHABASKA, MODIFICATION DE RÈGLEMENTS D'URBANISME**

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le service d'urbanisme de la MRC d'Arthabaska, pour produire la modification de nos règlements d'urbanisme, en premier lieu celui sur les zones de mouvement de terrain, concernant le cadre normatif, en concordance avec le règlement numéro 344 de la MRC.

La directrice générale a préparé un résumé de la rencontre du 10 mai dernier à la MRC, concernant principalement les différentes modalités à venir pour le programme de gestion des matières résiduelles, comprenant les boues d'installations septiques, et les différents plans de gestion applicables. Plus de détails à venir après la rencontre des maires.

#### **06-06-16      PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE A L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL 2016-2017**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire une demande d'aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal 2016-2017 sur les chemins suivants :

- Rang 1 sud-ouest sur une longueur de 1 km environ

- Route du 10e rang, 500 mètres environ
- Construction ou amélioration de chaussée

Demande gravier rang 10 du côté de Ham-Nord : attendre la demande officielle.

#### **07-06-16 COURS AUX INSPECTEURS MUNICIPAUX**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'inscription à des cours donnés à la MRC pour les inspecteurs municipaux soit :

- Pour Mario St-Cyr, travaux publics, 388 \$
- Pour Mario St-Cyr et Pierre Gauthier, espaces clos, 195 \$ par personne

On aura une rencontre avec la MRC, l'UPA, la CPTAQ, au sujet du projet théâtre, avant de demander une modification du schéma d'aménagement, on attend la date.

Depuis le 15 avril 2016, tout technologue professionnel qui exerce en évacuation et traitement des eaux usées des résidences isolées, doit détenir une attestation annuelle déclarant cette compétence. Une copie doit être jointe sur leurs rapports soumis.

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer Mme Nancy Delisle pro-maire pour les mois de juillet, août, septembre.

Le bureau municipal sera fermé du 15 au 17 juin, pour le congrès de l'ADMQ.

Nouvelles normes à venir concernant les contrats de 100 000 \$ et moins, autres modalités à suivre.

Programme d'infrastructure communautaire du Canada 150, à suivre avec les chargées de projet.

Rencontre 2<sup>e</sup> rencontre Classique des Appalaches, 2 juin, MRC.

#### **08-06-16 ENGAGEMENT LABORATOIRE VOIRIE**

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'entériner l'engagement de la firme **Englobe** de Victoriaville (anciennement LVM) au coût soumissionné de 6 297,55 \$ + taxes, considérant que les travaux ont été devancés et que le contrôle de la qualité de travaux est requis pour des travaux de réfection de voirie et des travaux de pavage sur le rang 1 centre sur une longueur de 2 600 mètres linéaires, dans le cadre du projet AIRRL.

#### **09-06-16 EMPRUNT TEMPORAIRE EN VERTU DE L'ACCEPTATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 379**

ATTENDU l'acceptation du règlement d'emprunt numéro 379, au montant de 747 642 \$, concernant des investissements sur le réseau routier local ;

ATTENDU que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports verse à la municipalité une subvention de 479 769 \$, représentant un montant maximal de la part du gouvernement provincial et de la part provinciale de la TECQ, soit 75% des dépenses admissibles de 708 669 \$, dans le cadre de l'entente de contribution financière pour la réalisation de travaux d'amélioration, en vertu du programme **Réhabilitation du réseau routier local**, volet accélération des investissements sur le réseau routier local (AIRRL) ;

ATTENDU que 25% des dépenses admissibles seront payées par la taxe d'accise sur l'essence (TECQ), soit un montant total de 177 167,25 \$ ;

ATTENDU qu'un montant de 51 732,84 \$ sera payé à même les fonds généraux de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, afin de combler la part provinciale de la TECQ ;

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents que :

LA MUNICIPALITÉ de Notre-Dame-de-Ham fasse un emprunt temporaire au montant

n'excédant pas 747 642 \$, en attendant le versement de ces subventions, soit celle du ministère des Transports sur une période de 10 ans, celle de la TECQ au printemps 2017 ;

QUE Mme France Mc Sween et Mme Christiane Leblanc, respectivement maire et directrice générale et secrétaire trésorière de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, soient autorisées à signer pour et au nom de la municipalité le présent emprunt temporaire.

#### **10-06-16 PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL**

ATTENDU QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 93 657 \$ pour l'entretien

du réseau routier local pour l'année civile 2015 ;

ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées ;

ATTENDU QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Rencontre à venir avec la MRC pour son plan d'action.

Service d'ingénierie avec la MRC et la ville de Victoriaville : on verra nos besoins pour 2017.

VTT, demande de traverses : retour en juillet.

L'organisation régionale de la sécurité civile du Québec nous informe de l'abolition du Plan des mesures d'urgence nucléaire externes à la centrale nucléaire de Gentilly-2.

#### **11-06-16 CONGRÈS DES MAIRES**

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'inscription de Mme France Mc Sween au congrès de la FQM, du 29 septembre au 1<sup>er</sup> octobre prochain à Québec, au coût de 720 \$ plus taxes.

#### **12-06-16 NOUVEAU PLAN D'ARPENTAGE BORNE SÈCHE**

ATTENDU que lors du creusage pour l'emplacement de la borne sèche dans le rang 2 nord, on a trouvé du cap ;

ATTENDU que lors de la pose des tuyaux dans le champ, il pourrait s'en trouver encore ;

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par Mme Nancy Delisle et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'arpenteur Jocelyn Allaire de Auclair, Drollet revienne sur place à la fin des travaux pour confirmer les nouvelles mesures pour la signature de la servitude avec le propriétaire M. Legault.

#### **13-06-16 ENGAGEMENT NOUVELLE CHARGÉE DE PROJET**

Attendu qu'une des chargées de projet est partie en congé de maternité ;

Attendu qu'une des chargées de projet sera en congé de maternité à partir du mois de novembre 2016 ;

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager Madame Sylvie Turcotte à titre de chargée de projet remplaçante, au salaire discuté au préalable. Elle prendra sa fonction à compter du 27 juin 2016.

Nous avons reçu de la régie intermunicipale sanitaire des Hameaux le calcul du remboursement aux villes sortantes, soit 14 464 \$ payable sur 5 ans, soit 2 892,70 \$ par an.

Rapport balance emprunt temporaire garage : 103 568,61 \$. Il reste l'asphalte à faire d'ici 2 semaines.

Félicitations Défi santé.

Copernic : rencontre préparation avec les membres du conseil pour le relevé sanitaire d'environ 100 résidences.

#### **14-06-16                    POURSUITE PLAINTE DE CHIEN**

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par M. Pascal Paquette et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater Me Mélanie Pelletier de la firme d'avocats Monty Sylvestre de Sherbrooke afin de poursuivre la propriétaire du 34 rue Principale, dans le cadre d'un constat d'infraction émis par la SPAA au nom de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham le 16 février 2016, pour l'adresse du 168 rang 1 sud, suite à une plainte concernant les chiens errants

#### **15-06-16                    MANDAT MISE EN DEMEURE**

Il est proposé par M. Pascal Paquette, appuyé par M. Jean-Luc Lavigne et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Me Mélanie Pelletier de la firme d'avocats Monty Sylvestre de Sherbrooke, afin d'envoyer une mise en demeure au contracteur du garage municipale, Construction Richard Gouin, de même qu'à la firme d'ingénieurs EXP, à l'effet qu'on a constaté une fissure dans le plancher de l'abri à sable et que c'est un défaut appréciable qu'il faudra corriger à la satisfaction de la municipalité de Notre-Dame-de-Ham, d'ici la fin juillet 2016.

#### **16-06-16                    PAILLIS PLATE-BANDE GARAGE**

Il est proposé par M. Guy Hudon, appuyé par Mme Lise Nolette et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire l'achat de 250 \$ de paillis pour mettre dans la plate-bande au garage municipal.

Il est proposé que M. Guy Hudon soit la personne responsable nommée par le conseil municipal, dans le cadre de l'étude de cas faite par l'institut national de santé publique du Québec, qui aura lieu dans notre municipalité cet été.

Le conteneur au garage sera à vendre, on pourrait l'annoncer quand il sera vidé en juillet.

Il y aurait un poteau de lumière à enlever au terrain de jeux par qu'il est déplacé, on pourra garder la prise électrique qui y est installée. L'inspecteur de voirie regardera ce qu'il peut faire à ce sujet.

Madame Allard s'occupe de faire l'achat de fleurs et de peinture pour les lieux municipaux, tel que budgété.

L'inspecteur municipal avertira le propriétaire du 32 rue Principale pour la roulotte qui y a été déménagée dernièrement.

Projet d'entretien fleurs à différents endroits dans la municipalité, cela serait intéressant pour les jeunes du camp de jour.

M. Hudon nous parle qu'il devrait y avoir un peu de balayage dans les rues avant le passage de la machinerie, parce qu'il y a beaucoup de sable et de roches dans les rues au printemps, à cause du gravier tamisé qu'on met pour sabler les chemins d'hiver.

Le maire par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

France Mc Sween, maire

Par la présente, la secrétaire certifie qu'il y a des fonds budgétaires et des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

Il est proposé par Mme Johanne Allard, appuyée par M. Guy Hudon et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée (21h30).

Accepter sur proposition de Mme Johanne Allard  
Seconder par M. Jean-Luc Lavigne

**En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.**

France Mc Sween, maire

Christiane Leblanc, g.m.a. grade 1  
Directrice générale et sec. très.





